

TRIBUNE

BELGIQUE - BELGIË

P.P. - P.B.

B386

FÉVRIER 2015

TÉLÉCOM AVIATION

CGSP

FGTB Services Publics

NOUS SOMMES TOUT **AUTRE** CHOSE



71^e année - n°2 - février 2015 (mensuel) dépôt CHARLEROI X | P402047 | retour: CGSP place Fontainas, 9/11 1000 Bruxelles

DOSSIER P. 4



ÉDITO
Bonne Année
Charlie
P. 3



LE MOT QUI PUE
TINA
P. 7



TÉLÉCOM AVIATION
Parce que
P. 11

Avis aux membres

Cotisation

En application des statuts de la CGSP fédérale, la cotisation des membres sera indexée pour la période 2015-2016. Il s'agira d'une majoration (mensuelle) de 0,25 euro pour une cotisation entière, de 0,15 euro pour une cotisation réduite et de 0,05 – 0,10 euro pour les pensionnés (en fonction de leur situation).

Journée mondiale pour le Droit de Grève le 18 février 2015

L'Internationale des services publics (ISP) appelle ses affiliés à participer à cette Journée d'Action mondiale, en coopération avec la CSI et les autres syndicats mondiaux, pour défendre et promouvoir le droit de grève.

Le droit de grève n'est que trop souvent dénié aux travailleurs des secteurs publics, suite aux définitions très larges des services essentiels et des limites imposées à la négociation collective ou au droit à l'organisation, alors que certains gouvernements commettent des violations pures et simples des droits humains et des droits fondamentaux des travailleurs.

Le conflit au sujet du droit de grève et la crise du mécanisme de supervision de l'Organisation internationale du Travail (OIT) persistent, ce qui inquiète sérieusement l'ISP et ses affiliés. Au mois de mars 2015, l'organisme directeur de l'OIT doit prendre une décision pour la résolution de ce conflit. S'ils ne peuvent parvenir à un accord, l'ISP soutient le renvoi à la Cour internationale de Justice pour un avis consultatif en la matière, comme prévu par la Constitution de l'OIT.

Au Conseil général de la CSI, une résolution a été adoptée, appelant à une Journée d'Action mondiale le 18 février 2015.

Pour en savoir plus : <http://www.world-psi.org/fr/journee-mondiale-pour-le-droit-de-greve-le-18-fevrier-2015>



DANS NOS RÉGIONALES

Hainaut occidental

Tournoi de manille

L'Amicale des Pensionnés organise, en ses locaux, le 27 février son premier tournoi de manille.

Il se déroule en 4 tours de 12 donnes et est ouvert à tous les affiliés CGSP.

Inscriptions à partir de 14h.

Droit d'inscription : 3 €.

Namur

Expo 14/18 – Gare des Guillemins

Le Comité des Pensionnés organise le **6 mars 2015**, une après-midi récréative à l'Expo 14/18, Gare des Guillemins à Liège. Durée de la visite ± 2 heures.

Départ de la Gare de Namur à 13h. Chaque participant est libre de son retour sauf s'il a un billet de groupe.

La participation aux frais est la suivante :

- 1) Les + 65 ans : train aller-retour 6 € - Entrée à l'Expo : 8 €.
- 2) Les – 65 ans qui partent individuellement : train aller-retour 17,50 € - Entrée 8 €.
- 3) Les – 65 ans qui partent en groupe de plus de 15 personnes : train 10 € - Entrée 8 €.

Inscriptions clôturées le 20 février.

Personne de contact :

- Maria Pasquarelli 0476/36 68 88 ;
- Jean-Pierre Baugnet 0478/58 40 04.

Namur

Journée récréative à Rochehaut sur Semois

Le Comité des Pensionnés organise le **15 mai 2015**, une journée récréative à l'Auberge de la Ferme à Rochehaut sur Semois.

Voyage en car : départ 9h de la CGSP.

Dîner : Apéritif, repas, dessert, café.

Prix : 50 €.

Inscription pour le 15 mars :

- acompte de 15 € au compte BE82 1325 2346 3268 ;
- le solde de 35 € devra être versé sur le même compte au plus tard le 15 avril.
- Sauf cas grave, l'acompte ne sera pas remboursé.

Il est important que le car soit complet, plus nous serons nombreux et moins les frais seront importants.

BONNE ANNÉE CHARLIE

Quel tragique début d'année ! Le 7 janvier 2015 marquera une nouvelle date clé dans la guerre que livre l'obscurantisme à la société occidentale : des caricaturistes abattus pour leur impertinence, des juifs pour leur religion, des flics parce qu'ils protégeaient les citoyens et des travailleurs parce qu'ils faisaient leur travail. C'est au total 17 hommes et femmes qui ont perdu la vie auquel il convient d'ajouter les trois terroristes : 20 morts. Bien sûr, eux ont choisi de tuer mais aussi de mourir mais nous devons considérer leur mort comme un drame. Leur vie, leurs actes et leur mort doivent nous interroger sur notre société.

Renforcer les mesures de sécurité est indispensable mais aucun régime policier, aussi dur soit-il, n'a jamais empêché ni la délinquance ni la révolte ni même le terrorisme. Si nous voulons éviter durablement d'autres drames, il faut aussi que nos sociétés puissent offrir des perspectives à toutes et à tous. Si le radicalisme trouve un terrain favorable chez les jeunes, c'est aussi parce que des organisations et leurs prédicateurs réussissent à les convaincre que leur dieu s'occupe de leur devenir. Et nous devons avoir la lucidité de reconnaître que nos responsables politiques ont failli ces trente dernières années.

Les présidents, premiers ministres et autres responsables peuvent, suivant leur tempérament, souligner gravement la nécessaire laïcité ou s'agiter pour rappeler tout ce qu'ils ont déjà fait contre la burqa ou le foulard, ils oublient l'essentiel.

La laïcité, ce si merveilleux principe, a besoin de s'appliquer au quotidien. Qui mieux que les services publics permet à la laïcité de vivre ? Les structures d'accueil de la petite enfance, l'école, les centres de soins (polycliniques, hôpitaux), la culture, la sécurité sociale, les transports en commun, le travail communautaire au plan local, ... sont tous les armes de la laïcité. Ce sont ces mêmes hommes et femmes politiques qui font porter tous les efforts sur ces services publics dans l'obsession de rembourser les rentiers, qui s'offusquent que des structures confessionnelles remplacent dans les zones défavorisées les services publics. Fermetures de services « non rentables », augmentation du prix d'accès au service public, privatisations, ... voilà, depuis trente ans, la politique menée par ces responsables politiques qui, aujourd'hui, s'offusquent de la mainmise d'organisations bicéphales obscurantistes. Bicéphales parce que les prédicateurs offrent les services que les services publics n'offrent plus et puis vident la tête des plus fragiles pour en faire les instruments de leur funeste objectif.

Même la sécurité, que ce soit la police ou l'armée, voit ses moyens réduits (sauf pour aller bombarder des populations dans des zones de guerre) au profit de sociétés privées. Et la récente suppression des allocations d'insertion va encore augmenter la désespérance des jeunes qui souffrent déjà d'un handicap à l'embauche du fait de leur nom ou prénom.

Lutter contre le terrorisme de manière durable c'est aussi et peut-être même avant tout, lutter pour des services publics qui assument leurs missions mais sans distinction de religions, d'options philosophiques, d'ethnies ou de nationalités ni de moyens financiers. À ce titre, les services publics sont le meilleur rempart contre l'obscurantisme et le terrorisme religieux.

PASSONS À **TOUT AUTRE CHOSE**

Les travailleurs et les travailleuses des services publics sont en première ligne dans les luttes syndicales qui, depuis la fin de l'année 2014, se dressent contre les mesures du Gouvernement Michel. Toutes les actions ont été de francs succès car nous savons pertinemment qu'au-delà de l'austérité que l'on veut nous faire payer, c'est bien un modèle de société, basé sur la solidarité, qu'il s'agit de défendre. La dimension citoyenne est même primordiale dans ce combat et chaque prise de conscience individuelle fera eau au moulin de l'action collective. Aujourd'hui, nous saluons l'émergence d'un mouvement organisé de citoyens qui appelle à s'opposer à l'austérité, qui appelle à ouvrir le champ des possibles, qui appelle, après des années de libéralisme dévastateur, à enfin passer à Tout autre chose !

Tout Autre Chose est un mouvement citoyen qui refuse le discours de nos gouvernants affirmant qu'il n'y a pas d'alternative à l'austérité. Avec *Hart boven Hard* en Flandre, il veut susciter le débat démocratique en Belgique francophone pour déconstruire le discours dominant et faire converger l'énorme potentiel d'imagination et d'action citoyenne en faveur de tout autres horizons.

« *Nous assistons à une telle défaite des idéaux, que l'on doit voir, nous citoyens, comment se réappropriier les choses* », résume David Murgia, le comédien belge élu porte-parole du mouvement créé le 11 décembre dernier, à la veille de la grève générale du 15.

En effet, *Tout Autre Chose* réunit des citoyens de tout horizon convaincus de la possibilité de construire un large mouvement citoyen proposant des alternatives au modèle de société dominant et pouvant renforcer le mouvement social contre les mesures d'austérité.

Renforcer le mouvement social

Si la CGSP wallonne accueille si favorablement *Tout Autre Chose* c'est parce qu'elle sait que le front doit être élargi. Elle a conscience qu'il n'y aura pas de victoire sans l'adhésion du plus grand nombre et surtout sans l'engagement des citoyens à s'impliquer au moment

même où l'on voudrait qu'ils se taisent. Car enfin, qui est encore dupe ? Qui croit encore que les mesures d'austérité qui étranglent littéralement la population sont bonnes ? Nous voyons le peuple grec souffrir sous nos yeux et être dépossédé de tous ses droits les uns après les autres. Heureusement, nous le voyons aussi tout faire pour reprendre sa destinée en mains. Chez nous aussi, les protections sociales et les services publics subissent de plein fouet les attaques libérales qui se servent de la soi-disant incontournable austérité pour détruire ce qu'elles n'avaient pu faire jusqu'ici et tenter de s'approprier davantage encore de profits. En créant bien sûr de plus en plus d'exclusion sociale. Et tout cela pour rien car, nous le répétons avec fermeté : la dette ne sera jamais remboursée de la sorte ! En effet, toutes ces mesures sont, d'un point de vue économique, contre-productives. Où sont la baisse des déficits publics et de la dette promise ? Où sont les créations d'emplois ?

La Belgique, à l'instar des pays engagés dans la funeste voie austéritaire, est aux portes de la déflation et s'enfonce dans la stagnation économique qui conduit... à l'augmentation des déficits et de la dette, au regain du chômage. Quand l'investissement des entreprises recule, que la consommation des ménages

régresse, couper dans les dépenses publiques est une stratégie suicidaire ! En clair, après ces mesures, la Belgique sera encore moins en situation de rembourser sa dette.

Il y a plein d'alternatives !

Ces coupes dans les dépenses publiques n'ont servi qu'à financer les cadeaux fiscaux aux employeurs et à accroître les revenus distribués aux actionnaires et aux détenteurs des titres de la dette.

Tout Autre Chose dénonce ces politiques menées aujourd'hui en Europe comme étant injustes car elles ne s'attaquent pas à la spéculation, à la dérégulation de l'économie, à l'évasion fiscale des plus riches et à l'augmentation drastique des inégalités.

L'austérité, cela suffit ! Il est possible de faire autrement ! C'est avant tout une affaire de choix politique. Il faut retrouver le lien social, regagner le sens de la cohésion, éprouver la solidarité. Bien sûr, il faut répondre aux besoins qui sont immenses, augmenter les salaires, développer les services publics, instaurer une justice fiscale, promouvoir les investissements productifs permettant de créer des emplois, engager la transition écologique, réduire les inégalités et mettre en place un nouveau partage de la richesse produite.

Mais ce qu'il faut surtout aujourd'hui, c'est un *appel d'air*. Il faut retrouver de la place pour le débat et la réflexion, se réappropriier l'espace public et nos libres capacités d'énoncer des discours qui ne soient plus ceux des médias dominants. ■

Voici l'appel que près de 10 000 citoyennes et citoyens ont signé. Vous pouvez également le faire sur www.toutautrechose.be

STOP ! Les idées de solidarité, de consensus et de concertation sont remises en question. Le seul horizon qui nous est désormais imposé est celui de l'austérité. Comme si, au nom d'une prétendue rigueur, il n'y avait d'autre solution que de rogner dans les salaires, les pensions, les services publics, la culture, la recherche scientifique, l'aide au développement... Comme si, au nom de la sécurité, il n'y avait d'autre choix que de diminuer nos libertés, de nous monter les uns contre les autres et de nous mettre sous surveillance. Comme si, au nom de la sacro-sainte compétitivité, la seule option était de détricoter notre modèle social et de reporter à plus tard les défis environnementaux et climatiques. Comme s'il n'y avait pas d'alternative.

Aujourd'hui, nos gouvernants accélèrent la destruction de cette cohésion qui fait notre richesse, pour nous imposer la politique du fort qui écrase les faibles. Cette politique est injuste, ne fonctionne pas et nous entraîne dans une société de la violence. Injuste parce qu'elle frappe systématiquement les plus fragiles et qu'elle les stigmatise. L'allocataire social, le chômeur, le pensionné ou l'immigré sont soupçonnés d'abu-

ser du système, voire de le menacer. Injuste parce qu'elle ne s'attaque pas à la spéculation, la dérégulation de l'économie, l'évasion fiscale des plus riches et l'augmentation drastique des inégalités. Mais aussi inefficace comme l'histoire le montre : les politiques d'austérité échouent systématiquement à atteindre leurs prétendus objectifs. Les pays d'Europe auxquels on impose ces recettes s'enfoncent dans la pauvreté, les inégalités, voire la violence. Nous ne voulons plus d'une société qui a peur de l'autre, peur d'elle-même, peur de son avenir. Nous disons stop à cette marche en arrière !

TOUT AUTRE CHOSE ! Nous, femmes, hommes, jeunes et moins jeunes, avec ou sans emploi, parents, profs ou élèves, artistes, appelons aujourd'hui à prendre le chemin de la confiance et de la solidarité ! Nous voulons construire une démocratie où le citoyen ne soit plus à la merci des lobbys et du pouvoir de l'argent, où chacun puisse se faire entendre. Nous croyons qu'il ne suffit pas de résister, de défendre les acquis, de préserver un modèle de société essoufflé. Que c'est d'un vrai débat démocratique que surgiront les alternatives. Qu'il faut bâtir tout autre chose. Qu'il faut intensifier le débat citoyen pour créer notre avenir commun. Que c'est dans l'exercice de nos droits que nous construirons notre bien-être partagé. Que seul le renforce-

ment des liens sociaux nous permettra de faire face aux défis que pose notre société multiple et bigarrée. Que nous n'avons pas de problème budgétaire, mais un problème fiscal. Que l'on ne peut poser la question de la pauvreté sans poser celle des inégalités sociales et de genre. Que parler de bien-être partagé n'a de sens que si nous prenons en compte celui du reste du monde et celui des générations futures, sans oublier que la planète a des ressources limitées. Qu'une réelle justice fiscale est possible et que nous pouvons assurer une transition écologique tout en garantissant la justice sociale.

Citoyens de tous horizons, nous appelons à démultiplier le débat public, partout en Belgique, en Flandre, à Bruxelles, en Wallonie. Avec nos partenaires flamands de « Hart boven Hard », nous appelons chacun à signer ce manifeste et, plus encore, à agir avec nous pour inventer et construire ensemble une société tout autre, qui retrouve le chemin de la solidarité ! C'est maintenant qu'il faut ouvrir un débat reliant tous les secteurs malmenés et fédérer les innombrables innovations locales. Il y a urgence à agir avant que la machine infernale du tout à l'argent ne broie ce qui nous reste de libertés. Rejoignez-nous !



Quelques questions à David Murgia, porte-parole de *Tout Autre Chose*

Quel a été le déclencheur de la création de *Tout Autre Chose* ?

Tout Autre Chose a vu le jour suite à l'irruption réjouissante de *Hart Boven Hard* et s'est rapidement constitué de nombreuses colères, venues d'horizons divers, qui mûrissent et se construisent depuis trop longtemps de façon isolée.

Tout Autre Chose ne réagit pas à l'asphyxie d'un secteur en particulier mais nourrit l'intention de rassembler les voix souvent étouffées qui cherchent finalement à se transformer en initiatives créatrices.

Jusqu'ici, les mesures politiques ont soigneusement œuvré par une division structurellement organisée. Nous le savons : la division nous désarme, elle ne sert que le pouvoir. Aujourd'hui, le gouvernement passe à la vitesse supérieure en accélérant la marche arrière du gouvernement précédent, prévoyant des mesures toujours plus destructrices, toujours plus injustes et toujours plus violentes.

Nous soupçonnons qu'en réalité un nombre important de citoyen ne s'identifie pas aux diktats de ce néolibéralisme débridé et c'est sans doute pour cette raison que les milieux académiques, culturels, associatifs, ... se font aujourd'hui entendre conjointement.

Comment voyez-vous les convergences avec les actions syndicales actuelles ?

Lors des grèves de décembre, plusieurs centaines de sympathisants de *Hart Boven Hard* et *Tout Autre Chose* ont enfourché leur bicyclette pour rendre visite aux travailleurs en grève. *Acteurs des Temps Présents* a également invité les citoyens à venir soutenir les travailleurs. L'idée était de renforcer les piquets, d'installer la rencontre et le dialogue, notamment pour donner à voir une image du gréviste loin de celle qui circule souvent dans les médias ou dans la tête de ceux qui scandent aujourd'hui le « droit au travail », en ignorant que les personnes sur les piquets se battent également pour travailler. *Tout Autre Chose* et les syndicats sont des outils différents. Ils peuvent dialoguer et s'organiser conjointement car tous deux refusent la régression de notre système social.

L'austérité est un outil de domination dont il faut déconstruire le discours. N'est-ce pas là un vrai travail d'artiste ?

Non, c'est un véritable travail citoyen. Il s'agit de cette inébranlable volonté d'être responsable de nos vies, de ne pas tomber dans l'indifférence et le fatalisme, qui ne proposent que des horizons mortifères. L'enjeu est en effet de se réapproprier les mots que la classe politique nous a volés. Car les mots définissent le monde. Et changer les mots, c'est changer le monde.



David Murgia

J'ai parfois l'impression que, comme des acteurs qui répètent leur texte en coulisse, jouent le verbe et les émotions, ce sont nos hommes politiques qui font aujourd'hui un véritable travail d'artiste. Pour sauvegarder les intérêts des puissants, dont les richesses ne cessent de s'accroître pendant que s'installe une misère sociale, il faut un sacré talent d'orateur. Et à mon avis, un sacré cachet... Les citoyens s'en rendent compte : les objectifs de cette petite danse dans le théâtre du pouvoir sont de plus en plus clairs. Que ce soit pour réduire la casse ou l'assumer frontalement, les orientations prises par le pouvoir ne font qu'accroître l'écart entre les dominants et les dominés. Ne pas se positionner, c'est accepter les orientations prises. Et c'est pour cela que les citoyens se rassemblent.

À votre avis, comment voyez-vous la participation citoyenne s'étendre ?

Ces dernières années, de nombreuses dynamiques se mettent en place pour réagir à la violence grandissante des mesures gouvernementales. Partout en Europe, le constat devient de plus en plus clair : les riches voient un net accroissement de leurs bénéfices remplir leurs coffres déjà pleins, les classes moyennes se « serrent la ceinture » et les pauvres se dirigent vers une misère dorénavant condamnable. Les citoyens doivent refuser d'abattre les plus faibles sous prétexte que les plus forts tentent de les convaincre que c'est là que se trouve la solution à tous les problèmes. C'est contre ce climat de violences que s'exprime la participation citoyenne dans les mouvements sociaux. Elle s'étendra par la proposition d'initiatives, d'alternatives, par des manifestations suscitant la réflexion et la création. Nous désirons une société qui s'ouvre, pas qui se referme. ■

TINA

Mais qui est donc TINA et de quoi est-elle le nom ? Que cache-t-elle ? Est-il ici question de l'héroïne d'une série danoise de romans écrits par A. B. Carroll ? Nullement. Derrière cet acronyme d'origine anglo-saxonne se cache un outil conceptuel redoutable visant à annihiler la démocratie et le débat public.

TINA, *There is no Alternative* (soit, dans la langue de Molière, il n'y a pas d'autre choix) est un slogan politique qui sévit depuis quelques décennies et qui a par ailleurs été attribué à Margaret Thatcher. Il signifie (dans tous les sens du verbe) qu'il n'y a pas d'autre choix que le marché, le capitalisme et la mondialisation qui seraient par conséquent des phénomènes nécessaires, bénéfiques et naturels et que tout régime qui envisagerait de prendre une autre voie serait d'office condamné à l'échec.

Une nécrose de l'espérance

Grâce à ce mantra, « *l'imaginaire néolibéral repose sur un axiome de fermeture qui se veut réaliste et qui est une fiction incapacitante. L'imaginaire exproprie la production d'un imaginaire alternatif puisque ce qui devrait constituer cet imaginaire alternatif est une somme de refus, de résistances* »¹.

Par ce blocage de l'imaginaire, TINA aspire en quelque sorte à une « *nécrose de l'espérance, cette défaite de l'avenir enfantée par une pédagogie de la résignation à une réalité qui ne souffrirait plus d'alternative, encore moins d'imagination, sans parler de rêve ou d'utopie* »².

Et TINA est toujours aussi populaire puisque ce mantra a récemment été invoqué par Bart De Wever (*er is geen alternatief*) lorsqu'il a été question de commenter le résultat du plan d'action en front commun. En fait, cette formule caractérise l'ordre mondial actuel et vise à rendre possible ce qui est présenté

comme inéluctable. Son côté prophétique montre par ailleurs très bien que son objectif n'est pas d'avoir raison sur le futur mais d'opérer sur le présent en essayant d'imposer ici et maintenant la résignation, le fatalisme et la soumission. Si nous n'y prenons garde, cette mithridatisation des esprits finira par produire les effets désirés.

Pas de place pour la contestation

En quoi ce stratagème est-il dangereux pour le débat public en général et pour la démocratie en particulier ? Tout simplement parce que si nous postulons que la chose politique est supposée porter sur le possible et le souhaitable et qu'un système démocratique plein et efficace repose sur la confrontation d'opinions réellement divergentes, sur la mise en perspective critique de projets divers dans leur nature, avec et grâce à TINA, les débats d'idées et les controverses politiques peuvent exister mais si et seulement si elles respectent le cadre défini et circonscrit par les hérauts de TINA. Au lieu de mettre en lumière le conflit et la divergence par le débat public, l'argument d'autorité qu'est TINA souhaite les éluder.

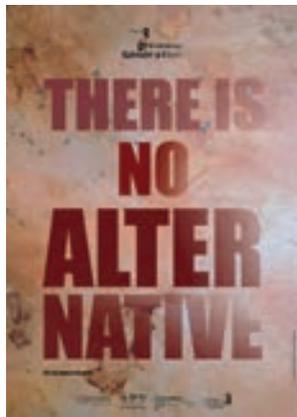
Sans cette dimension fondamentale, la démocratie devient formelle. Et nous sommes alors bien loin de l'euphorie des possibilités infinies. Comme la gouvernance, la société civile et le consensus, TINA est en fait un des agents opérationnels de l'estompement du conflit, essentiel à la démocratie et à la délibération publique : la délibération est

supposée faire « *appel à l'imagination et à l'insolence. Pour délibérer de façon fructueuse, il faut un minimum d'utopie... il faut s'affranchir au minimum de la répétition des vieilles recettes, des sentiers battus et des idées toutes faites. L'imagination c'est la capacité de faire du nouveau. La délibération politique se doit d'être iconoclaste.* »³

Il y a plein d'alternatives

Ceci dit, tout espoir n'est pas perdu. Ainsi, l'intensité du pilonnage effectué sous l'égide de TINA témoigne de la difficulté à dresser, à faire taire et à couper court aux vellétés contestataires.

Ensuite, face à cette guerre permanente contre l'imagination humaine, face à ces processus « *d'anéantissement des rêves, de contrainte au désespoir qui doivent étouffer toute capacité d'entrevoir l'avenir différemment* »⁴, de nouvelles initiatives surgissent inlassablement et gagnent en importance : pensons à *Hart boven Hard, Tout Autre Chose* (voir ailleurs dans la Tribune), *Les Acteurs des Temps Présents, Podemos et Syriza*.



1. André Tosel, *Essai pour une culture du futur*, Bellecombe-en Bauge, Éditions du Croquant/Espace Mars, 2014, p. 65.
2. Edwy Plenel, *Dire non*, Paris, Éditions Don Quichotte, 2014, p. 19.
3. Diane Lamoureux, *Le trésor perdu de la politique*, Montréal, Écosociété, 2013, p. 80.
4. David Graeber, *Comme si nous étions déjà libres*, Montréal, Lux, 2014, p. 254.

Bruxelles exige plus qu'une paix sociale

Nous sommes en 2015 et les nouvelles mesures d'exclusion du chômage font leurs premières victimes. Après la trêve de fin d'année, le gouvernement fédéral a lancé sa campagne de désinformation destinée à faire accroire que sa politique d'extrême droite est parée de vertus sociales. Pour la CGSP bruxelloise, la condition de la paix sociale est le retour à la concertation et l'engagement des gouvernements en faveur des services publics.

Nous l'expliquions dans la *Tribune* du mois dernier : la limitation à trois ans des allocations d'insertion que nous avons dénoncée et combattue précipite des milliers de bénéficiaires des allocations de chômage vers les CPAS. Ce sont principalement des femmes de moins de 30 ans qui sont ainsi précarisées. Le 2 janvier, pour le CPAS de Bruxelles, on dénombrait 899 nouveaux dossiers de demande d'aide ; 749 pour le CPAS de Molenbeek ; et on pourrait continuer cette sinistre liste d'exclusions. La mesure, aux dires de l'ancien premier ministre, visait à inciter les plus jeunes chômeurs à entrer dans le monde du travail... Comment peut-on croire un tel argument dans un contexte où il y a au mieux UNE offre d'emploi pour 13 demandeurs en région de Bruxelles-Capitale (1/37 si on se limite à l'offre intrarégionale !) ? Si l'on considère le trop faible niveau de formation des demandeurs d'emploi bruxellois, il est criant que la limitation des allocations d'insertion n'est qu'une machine à exclure massivement. Elle n'aurait jamais dû être soutenue par des socialistes, fut-ce au prétexte qu'elle était inscrite au programme du gouvernement précédent tant son mécanisme et ses effets étaient prévisibles. Alors que la mère de cette mesure, Monica De Coninck, déclare ne rien regretter, les contritions d'Elio Di Rupo et l'appel à supprimer cette mesure arrivent à contretemps. Et il ne faut sans doute pas compter sur le gouvernement d'extrême droite MR-N-VA-CD&V-Open Vld qui, en toute cohérence idéologique, n'a aucune intention de la remettre en cause.

Concertation sociale confisquée !

Avec le gouvernement Michel, la concertation sociale a été balayée. Il n'y a rien à négocier, disait-on du côté de l'exécutif. Pire, chaque fois qu'un ministre (MR) laissait entendre qu'une mesure pourrait éventuellement être nuancée et faire l'objet d'ajustements, la N-VA rappelait qu'on s'en tiendrait strictement à l'accord gouvernemental, indiquant, par la même, qui dirige réellement le pays. Cette dynamique revient à confisquer les mécanismes du dialogue social dans notre pays. Car si du côté du gouvernement, on se borne à considérer qu'il n'y a rien à négocier, ce mécanisme vertueux qui permet la paix sociale est bloqué. Au-delà de notre rejet d'un saut d'index et des mesures en matière de pension, notamment, ce blocage est l'une des raisons pour lesquelles nous avons mené les grandes actions de la fin 2014. Signe positif



cependant : le jour de la grève générale du 15 décembre, notre rencontre avec le gouvernement régional a donné le signal d'une reprise de la concertation sociale bruxelloise.

Pendant ce temps, le gouvernement fédéral se répandait en communication hypocrite, appelant les organisations syndicales à la « table des négociations », tentant de la sorte de leur faire porter la responsabilité de la grogne sociale. Cette guerre de communication se poursuit et les médias y jouent un jeu tendancieux en faisant la part trop belle aux théories gouvernementales et en relayant complaisamment les discours antisyndicaux.

Mi-janvier, le Groupe des dix (les organisations syndicales des travailleurs, les représentants patronaux) s'est réuni au sein du Conseil national du travail (CNT) pour reparler notamment du *handicap* salarial dont souffrirait notre pays. Pour la CGSP, l'enjeu de ces négociations est bien plus important que la simple conclusion d'un accord interprofessionnel entre patrons et syndicats. Les services publics, progressivement déstructurés et affaiblis par le non-renouvellement d'agents partis à la retraite, doivent faire l'objet de négociations avec les gouvernements des différents niveaux pour leur rendre la place qui leur revient dans une société démocratique et solidaire !

Jean-Pierre Knaepenbergh
Secrétaire général de l'IRB-CGSP
Président de la FGTB-Bruxelles

www.cgsp-acod-bru.be



Arrêt de la Cour de Cassation dans l'affaire Crown

Beau succès dans la lutte contre les requêtes unilatérales en cas d'actions collectives

La CSC et la FGTB remportent un beau succès dans le combat juridique contre le recours aux requêtes unilatérales visant à briser les actions collectives.

Dans l'affaire Crown, la Cour de Cassation a estimé qu'une requête unilatérale de l'employeur n'était pas justifiée. Avec cet arrêt, la Cour de Cassation a porté un nouveau coup dur à la pratique consistant à briser les actions collectives au moyen de requêtes unilatérales d'employeurs. Le Comité européen des Droits sociaux avait déjà condamné ces pratiques. L'ingérence dans des actions collectives au moyen de requêtes unilatérales est contraire aux conditions imposées par la Charte sociale européenne à d'éventuelles restrictions du droit de mener des actions collectives.

On avait déjà pu constater ces dernières années que depuis les remontrances de l'Europe, les tribunaux belges font montre d'une plus grande réserve à l'égard des requêtes unilatérales introduites par les employeurs. L'attitude des tribunaux belges a à son tour entraîné une plus grande réticence des employeurs à recourir à cet instrument. Nous l'avons une nouvelle fois constaté lors des récentes actions syndicales. Cet arrêt vient couronner le travail des syndicats qui entendaient mettre un frein à une jurisprudence civile qui se fonde unilatéralement sur les déclarations fallacieuses des employeurs au sujet d'actions collectives.

Crown : la chronologie

Après l'annonce, le 1^{er} février 2012, du fabricant d'emballages Crown de fermer son site (rentable) de Deurne, les syndicats ont eu beaucoup de mal à faire démarrer la concertation. Or, la loi Renault impose à l'employeur d'informer et de consulter les syndicats sur une décision de fermeture. La situation s'envenime et Crown appose des chaînes aux portes de l'usine le 13 juin. Les travailleurs passent à l'action et coupent les chaînes. L'avocat de Crown saisit alors le président du tribunal de première instance. Ce dernier refuse toutefois d'intervenir dans une action collective sur la base d'une requête unilatérale, en invoquant la Charte sociale européenne. Dans son jugement, le président du tribunal suit clairement la position adoptée dans la Charte sociale européenne. L'employeur introduit ensuite cette même requête unilatérale auprès de la Cour d'appel qui accède à la demande et interdit l'action collective.

La CSC et la FGTB introduisent une tierce opposition contre ce jugement. Maître Jan Buelens, l'avocat agissant pour les syndicats, attire l'attention de la Cour d'appel sur le fait que l'employeur

a entravé la concertation sociale et que certaines allégations de l'employeur ne sont pas fondées. Les syndicats avancent également qu'en empêchant les travailleurs d'entrer dans le bâtiment, l'employeur a voulu rendre impossible toute forme d'action. L'employeur savait par ailleurs parfaitement qui étaient les initiateurs de l'action. Il pouvait donc tenter une procédure contradictoire.

La Cour d'appel suit notre raisonnement et annule l'ordonnance du président dans son jugement du 29 juin. D'après ce jugement, la demande sur requête unilatérale avait pour unique but de briser l'action collective des travailleurs. Il n'y avait donc aucun intérêt légitime. L'acceptation de la requête unilatérale allait donc clairement à l'encontre de la Charte sociale européenne.

Crown s'est pourvu en Cassation contre le jugement de la Cour d'appel. La Cour de Cassation a à présent statué sur ce recours en faveur des Organisations syndicales.

Article mis en ligne par la FGTB le 7 janvier 2015

Cet arrêt vient couronner le travail des syndicats qui entendaient mettre un frein à une jurisprudence civile qui se fonde unilatéralement sur les déclarations fallacieuses des employeurs au sujet d'actions collectives.

Conquêtes démocratiques et sociales radicalement remises en cause

L'échec des gouvernements européens, de la Commission européenne et de la BCE est patent s'il s'agit de concrétiser ce qu'ils prétendent vouloir réaliser : réduire le chômage, relancer l'activité économique, assainir fondamentalement les banques, stimuler et augmenter le crédit aux ménages et aux PME ou encore augmenter l'investissement, réduire la dette publique. Sur tous ces points, la politique européenne est un cuisant fiasco. Mais s'agit-il là des objectifs que les dirigeants européens veulent réellement atteindre ?



Les grands médias évoquent régulièrement les dangers d'un possible éclatement de la zone euro ou de l'échec des politiques d'austérité en matière de relance économique. Ces tensions sont bien réelles, mais elles ne doivent pas cacher l'essentiel.

Les dirigeants européens des pays les plus forts et les patrons des grandes entreprises se félicitent de l'existence d'une zone économique, commerciale et politique commune où les transnationales européennes et les économies du Centre de la zone euro tirent profit de la débâcle de la Périphérie pour renforcer la profitabilité des entreprises et marquer des points en termes de compétitivité par rapport à leurs concurrents nord-américains et chinois. Leur objectif, au stade actuel de la crise, n'est pas de relancer la croissance et de réduire les asymétries entre les économies fortes et les faibles de l'UE.

Les dirigeants européens considèrent en effet que la débâcle du Sud va se traduire par des opportunités de privatisations massives d'entreprises et de biens publics à des prix bradés. Les privatisations en Grèce et au Portugal préfigurent ce qui va arriver en Espagne et en Italie, où les biens publics à acquérir sont beaucoup plus importants vu la taille de ces deux économies. Les dirigeants des économies européennes les plus fortes comptent également réaliser une nouvelle vague d'importantes privatisations dans leur propre pays.

Considérer que la politique des dirigeants européens est un échec parce que la croissance économique n'est pas de

retour, c'est largement se tromper de critère d'analyse. En effet, les objectifs poursuivis par la direction de la BCE, par la Commission européenne, par les gouvernements des économies les plus fortes de l'UE, ne sont ni le retour rapide à la croissance, ni la réduction des asymétries au sein de la zone euro et de l'UE afin d'en faire un ensemble plus cohérent où la prospérité serait de retour.

En effet, ces gouvernants, qui se sont mis docilement au service des intérêts des grandes entreprises privées, gèrent une situation de crise, voire de chaos, pour agir dans le sens demandé par ces grandes entreprises. La crise permet de passer à l'attaque sous prétexte d'appliquer une thérapie de choc justifiée par l'ampleur des problèmes.

Pour avancer dans la plus grande offensive menée depuis la seconde guerre mondiale à l'échelle européenne contre les droits humains de la majorité de la population, les gouvernements et le patronat utilisent plusieurs armes : la dette publique, le chômage, l'allongement de l'âge de la retraite, l'exclusion de très nombreuses personnes sans emploi du droit aux indemnités de chômage, la précarisation des contrats de travail, le blocage ou la diminution des salaires et d'allocations sociales diverses, la réduction des effectifs tant dans les entreprises privées et que dans le secteur public, la recherche de l'équilibre budgétaire comme prétexte à des coupes sévères dans les services publics, etc.

Pour le Capital, il s'agit d'accroître encore davantage la précarisation des travailleurs, de réduire radicalement leur capacité de mobilisation et de résistance, de diminuer les salaires et différentes indemnités sociales tout en maintenant les énormes disparités entre les travailleurs dans l'UE afin d'augmenter la compétition entre eux et de les précipiter dans le piège de la dette.

Les autorités européennes renforcent également la politique de forteresse assiégée en bafouant les droits des citoyens non européens d'accéder à son territoire. Elles perfectionnent leur politique criminelle aux frontières de l'Europe provoquant la mort de milliers de candidats à l'installation sur le territoire de l'Union européenne. Le droit d'asile lui-même est foulé aux pieds.

On le voit, derrière le rideau de fumée des discours officiels, une logique terrible, injuste et mortifère est à l'œuvre. Il est grand temps de la mettre au grand jour, pour mieux l'affronter et la vaincre.

Le texte complet de cet article du 16/12/2014 d'Éric Toussaint se trouve sur : www.cadtm.be

Parce que

Parce que je ne peux concevoir un monde basé sur la dictature, la répression et la violence,

Parce que je crois aux valeurs de la démocratie, dans un état de droit et dans le respect des convictions individuelles,

Parce que j'estime que la religion ressort uniquement du domaine privé de l'individu et ne doit jamais interférer dans la sphère publique ou politique,

Parce que je milite pour l'égalité des hommes et des femmes, des peuples et des races et pour le respect des droits de l'Homme,

Parce que je pense que la liberté d'expression est un droit fondamental,

Parce que je considère qu'un individu plus faible doit toujours être écouté, défendu et secouru.

Parce que je suis convaincu que l'effet redistributif des services publics induit une plus grande justice sociale pour l'ensemble de la population,

Parce que je suis persuadé que les notions de Fraternité et de Solidarité peuvent être les moteurs d'une société plus juste et plus humaine et plus belle,

Parce que je souhaite plus de liberté, d'égalité et de bonheur pour les générations qui me succéderont,

Parce que j'admire ceux qui ont tout sacrifié au nom de leurs idéaux et qui ont osé défier l'obscurantisme et l'autoritarisme,

Pour toutes ces raisons et bien d'autres encore

Michel Denys
Président

JE SUIS

CGSP

TELECOM AVIATION

Commission paritaire Proximus du 17 décembre 2014

Vous trouverez ci-après un bref aperçu des principaux dossiers approuvés par la Commission paritaire. Nous vous renvoyons également à l'article qui traite de l'interpellation par motion d'ordre et du protocole de désaccord déposé par le front commun CGSP-SLFP.

S&S/GST : Transfert des activités de SOHO/SE

La majeure partie des clients SOHO/SE actuels est supportée par l'organisation CBU, tant en ce qui concerne le développement de produits et de services que les activités de marketing et les canaux de vente. Avec ce dossier, Proximus passe à un deuxième HPO-mapping afin d'implémenter, au 1/01/2015, le transfert des clients SOHO/SE de EBU à CBU.

49 collaborateurs du niveau Sales sont concernés Conformément aux règles en matière de mapping, aucun changement n'interviendra dans le code de fonction ni au niveau de la résidence.

CUO/CHC/MST : Quotas d'outsourcing – Création d'emplois à CHC

Le volume d'emploi à CUO/CHC accuse une baisse moins rapide que prévu. Néanmoins, Proximus continue de nourrir l'ambition de continuer sur la voie de la réduction du volume de l'emploi « évitable » dans le but d'améliorer la satisfaction de la clientèle et de limiter le volume d'outsourcing.

Il n'est pas exclu, du fait de cette baisse plus faible, que le pourcentage annuel moyen de 50 % d'outsourcing soit légèrement dépassé. Jusqu'à la fin du mois de mai, le pourcentage moyen était de 50,3 %. Pour ne pas en arriver là, il est prévu dans ce dossier d'ouvrir 10 gaps d'opérateur du rang 2a en privilégiant tout spécialement des collaborateurs en reconversion. Une formation de 20 semaines est prévue.

CUO/CFF/ASA : Nouvelle approche du service clientèle

Suite au repositionnement de l'enseigne Proximus, il est important de disposer d'un service clientèle performant. Avec le lancement de « Proof », une nouvelle approche dans le traitement de la clientèle, un collaborateur back-office sera la personne de contact dans le cas d'une réclamation bien précise et sera chargé de coordonner l'ensemble de la solution de manière à induire un contact plus personnel avec le client. Vu les résultats positifs du projet pilote, cette méthodologie sera appliquée progressivement à l'ensemble des services clientèle avec, en support, un plan de communication et de formation élargi.

Le premier roll-out sera lancé avec 55 collaborateurs du rang 2a et de niveau 3 dans les localisations de Bruxelles, Liège et Hasselt. En matière de code de fonction, d'horaires et de PAI, rien ne change pour les collaborateurs concernés.

CUO/E2E/MST : Évaluation Click

Un groupe de travail technique se réunira le 6 janvier pour se pencher sur le dossier Click et analyser les failles qui ont été signalées dans le nouveau système WFM.

TEC/SPC/MST : Pannes de courant éventuelles – Mesures spécifiques

Dans le cas de coupures de courant éventuelles, des règles spécifiques seront prises pour les services continus. Le « Network Services Center » (NSC) est chargé du monitoring du réseau et des composantes service de Proximus. En cas de panne de courant, la charge de travail va croître fortement (notamment en raison d'une hausse du nombre d'alarmes). L'impact d'une panne de courant éventuelle s'étend sur deux prestations. Ce dossier introduit une nouvelle prestation spéciale de 17h-1h30 à laquelle

on n'aura recours qu'en cas de coupures de courant.

CUO/E2E/MST : travail du 26 décembre 2014

Le 26 décembre 2014 tombant un vendredi, Proximus est confrontée à 4 jours consécutifs sans intervention (ou interventions très limitées) sur le terrain.

Si le client a besoin d'une intervention repair entre le mercredi 24/12 et le lundi 20/12, le temps d'attente sera minimum 5 jours plus long que le temps normal. Cette situation est contraire à la nouvelle image de proximité et à notre engagement vis-à-vis de nos clients SME d'une réparation le jour même. Avec ce dossier, CUO souhaite faire appel à des volontaires. Les modalités sont identiques à celles qui avaient été approuvées antérieurement dans le dossier S&S_GHR_LBR/SOC130910/CP131017/120. À l'époque, ce dossier avait été introduit par les services suivants : CUO Field (MM, CAB, PM), CUO ASA (CDC Dispatching, PCD).

Le dossier actuel comprend une demande supplémentaire pour le service CUO CHC.

CUO/CFF/SAS : Evolution After Sales

Avec ce dossier, CUO souhaite investir davantage dans une plus grande professionnalisation et armer ainsi les collaborateurs After Sales pour relever les défis de l'avenir. À cet effet, les initiatives suivantes seront prises.

Investir davantage dans la formation :

- la mise en œuvre d'une procédure automatisée pour l'utilisation d'un outil d'accompagnement ;
- la création d'experts locaux 2b (M&P) ;
- l'implémentation d'un nouveau système de répartition du travail PRISMA sous forme, il est vrai, d'un projet pilote. Après 6 mois,

une évaluation de PRISMA sera soumise à l'approbation du groupe de travail SOC en vue de son extension éventuelle.

Le service clientèle en sera fortement amélioré. Et, selon Proximus, il s'en suivra une répartition plus équitable des activités entre les collaborateurs du back end.

Possibilités de promotion : une initiative spécifique est lancée à l'adresse de tous les collaborateurs de niveau 3 pour leur permettre d'accéder au 2a03. Un jobinfo classique sera, par ailleurs, publié six mois plus tard (pour 14 emplois 2a03) à l'adresse de tous les collaborateurs de Belgacom

avec des possibilités de mutation et une priorité pour les collaborateurs en reconversion. Enfin, 7 GAPS seront ouverts pour les 2b.

Le front commun CGSP-SLFP n'a pas approuvé ce dossier et a déposé un protocole de désaccord.

S&S/GHR/SHS : Règlement portant modification des règlements en matière de facilités de circulation sur le réseau ferroviaire octroyé par Belgacom aux membres du personnel actifs et non actifs ainsi qu'à leur famille

Les règlements existants sont coordonnés et adaptés conformément aux mesures temporaires approuvées

dans le dossier relatif au maintien constant des coûts liés au personnel par la CP du 5 mai 2014. Ces mesures temporaires portent sur :

- le remplacement de la 1^{re} classe par la 2^e classe (billets de train gratuits et abonnement domicile/travail M3/V3) pour les membres du personnel actifs ;
- la prolongation de l'octroi de libre-parcours de 2^e classe (billets de train gratuits) aux membres du personnel non actifs.

Par ailleurs, quelques modifications d'ordre technique et rédactionnel ont également été apportées dans ces mêmes textes.

Protocole de désaccord déposé à la CP Proximus du 17 décembre

Dans le compte rendu de la Commission paritaire, nous avons déjà précisé que le front commun CGSP-SLFP n'avait pas approuvé le dossier CUO/CFF/ASA : évolution After Sales. Nous osons espérer que Proximus aura la volonté de lever certains points de rupture. À noter : ce dossier était sur la table de négociation depuis octobre 2013 et a finalement été approuvé par la CSC.

Voici le texte intégral de notre protocole de désaccord.

À la page 23, il est précisé que le dossier « Evolution after-sales » (dossier 145) a un impact de 1 million d'euros. Il nous faut, néanmoins, constater que cette « économie » n'est pas spécifiée dans le dossier qui nous est présenté.

Nous exigeons une clarification écrite.

Hausse de productivité

Le dossier 145 prévoit une hausse de la productivité...

Celle-ci sera en outre mesurée et couplée sous forme de normes.

Nous exigeons la suppression de ce mesurage.

Skills

C'est l'opacité la plus totale sur « qui » doit connaître « quoi ». Bien que l'on

affirme sans cesse que le but n'est pas que chaque collaborateur devienne « polyvalent », il n'y a sur le sujet pas la moindre transparence. Selon la direction compétente, les skills sont attribuées avec l'accord des membres du personnel. Cela ne semble pas être le cas. La première étape devrait être la fixation des skills et ce, suivant une méthodologie concertée.

Nous exigeons que les skills soient fixées officiellement suivant une méthodologie à convenir.

La formation

Dans le dossier qui est présenté, la fonction 2b d'expert est remplacée par 2b05*019 (Coordinateur Méthodes et Procédures).

Or, on continue à utiliser le terme d'expert dans le dossier 145. Dans le dossier CUO_CFF_ASA/111-7, on parle même d'un réseau d'experts locaux plutôt que de trainers. Il ne

peut ni ne doit y avoir de malentendu à ce sujet : une combinaison trainer/expert n'est pas faisable.

Nous exigeons une adaptation du dossier dans ce sens ainsi qu'un renforcement de la garantie en matière de formation.

L'évaluation

C'est la première fois depuis 1992 qu'un dossier comporte des directives en matière d'évaluation et d'utilisation du rapid feedback. Le règlement existe et chaque coach est tenu de l'appliquer. Pourquoi, dans ce dossier de réorganisation, précise-t-on ce qu'est la mission du coach ? Pourquoi, dans ce dossier de réorganisation, précise-t-on comment utiliser le tableau de bord. Ceci est contraire aux accords antérieurs. Comment le CEO et le responsable GRH peuvent-ils accepter cela ? Pourquoi donne-t-on des instructions sur les chiffres de productivité ?

Nous exigeons que ces passages soient rayés du dossier.

Prisma

Nous avons demandé dès le départ de dissocier Prisma du dossier 145. Il n'est pas correct de dire que ce projet pilote est lancé mais qu'il est possible qu'il ne soit pas implémenté.

Genesys fournit un pack complet alors qu'on n'utilise qu'une partie, à savoir iWD (intelligent Workload Distribution). iWD fonctionnera sur BCI.

BCI n'est pas performant à l'heure actuelle. Il y a beaucoup de blackouts. BCI est lent et il n'y a toujours pas d'upgrade. Il s'agit d'une copie de l'actuel BCI sur une nouvelle plateforme. Donc, il reste à voir ce que cela va donner en pratique.

En ce qui concerne les 4 piliers. On ne voit pas clairement comment on va intégrer toutes les tâches dans un flux de travail unique étant donné qu'aujourd'hui, un pourcentage très élevé est attribué sans faire appel au BCI.

Beaucoup de travail se fait encore sur papier et n'est pas scanné. À Gand/Courtrai, par exemple, de nombreux membres du personnel travaillent sur orderpools. Il s'agit de listes qui sont finalisées et qui ne peuvent pas être mesurées. Ce sont des ordres qui ne percolent pas, donc qui sont bloqués à OMS.

Et puis, il y a encore des mails quotidiens de CAR-NP, Sales et COP. Les listes de COP avec des demandes dont la date limite est atteinte mais dont LOA n'est pas en ordre ou rejeté pour une autre raison, traitement manuel BPM sur base de order pool OMS, des ordres qui sont hors timing, des listes de CPS, des lignes ALAP et des lignes SOFT, des tickets PIT dans It-Tool de Partners... Comment mesure-t-on cela ?

La comparaison avec les bacs de fiches ne tient, cependant, pas la route, nous ne travaillons plus avec des bacs, ordres et enveloppes. La raison pour laquelle tout n'est pas digitalisé ni mesurable, provient également de la complexité interne ; à ce propos, il est dit à juste titre dans le dossier que nos collaborateurs n'ont pas suffisamment de soutien pour s'y retrouver. Par ailleurs, on travaille avec beaucoup de programmes différents sans connexion avec BCI.

En ce qui concerne le routage sur base du savoir des collaborateurs (skills) et les priorités accordées. Le management a déjà fait des tentatives par le passé. Les membres du personnel devaient être multi skilled et, après un certain temps, il ne leur restait plus qu'une connaissance de base, celle-là même qui est présente aujourd'hui au front end.

Pourtant, il est dit dans le dossier que « *la part des activités non standardisées et exception handling continuera de croître* ».

La répartition du travail donnera plus de boulot au coach car on va rerouter davantage de cas en raison d'une expertise requise plus importante ou suite à une escalade dont le routage automatique de PRISMA ne tient pas compte.

Comment va-t-on réduire le nombre de groupes de fournisseurs dans BCI alors qu'on en a soi-même créé autant ? La nécessité d'avoir davantage de groupes de fournisseurs provient du fait que trop de cas arrivaient chez des membres du personnel qui ne connaissaient pas le travail. Les groupes de fournisseurs sont désormais réservés à des spécialistes. Nous nous demandons qui va décréter qui a quel savoir et sur base de quelles formations. Est-il pris en compte depuis quand on a reçu une certaine formation et depuis combien de temps on ne fait plus le travail ?

Conclusion : ce n'est pas le software qui est complexe mais bien les préparations qui doivent être assurées pour bien faire fonctionner le software. Nous avons trop souvent constaté par le passé et même encore actuellement que l'on y accorde trop peu d'attention. On achète des programmes qui coûtent cher et qu'il faut, implémenter le plus rapidement possible. La combinaison de programmes qui fonctionnent mal et de la pression qui s'accroît à cause des mesures de productivité, est pour nous inacceptable.

Nous exigeons que Prisma soit dissocié du dossier 145

Evolution After Sales

Beaucoup de fausses promesses, comme l'évitement d'activités standardisées et une diminution des volumes par la simplification des projets. Ce n'est plus crédible.

La baisse des volumes que nous connaissons actuellement au back end est uniquement due à l'approbation des dossiers 061 et 055.

Le pingpong des cas n'est d'ailleurs toujours pas résolu. Le dossier n'est pas cohérent non plus. On y trouve plusieurs contradictions. D'une part, on parle de spécialistes et, par ailleurs, ceux qui traitent les ordres doivent également traiter des plaintes. Donc un glissement de l'expertise vers multi skilled (polyvalence).

Alors que l'on continue de prétendre que la part des activités « non standardisées » et « exception handling » va continuer de croître.

Le mix de canaux entrants et de types d'interaction va continuer à se modifier. Dispose-t-on de chiffres en la matière ? Le projet DARE n'est pas encore réalisé et nous paraît aussi superflu. À l'heure actuelle, on peut créer un cas via BOL.

On maintient le terme « experts locaux 2b » alors que l'on a décidé de créer la fonction 2b05*019 (coordinateur Méthodes & Procédures). Dans la fiche de priorités de cette fonction, il n'est pas question d'expert.

Le dossier prend déjà pour acquis que PRISMA sera implémenté.

Nous exigeons que cette partie du dossier tienne compte de la possible non-implémentation de Prisma.

« Coacher en support » – Directives pour BO

Il existe une réglementation au sein de Proximus pour tous les membres du personnel. Ici, il y a clairement un lien entre productivité et évaluation car on peut mentionner des chiffres dans Rapid Feedback. Comment peut-on interpréter ces chiffres objectivement ? Comment mesure-t-on et pondère-t-on le tout ? Ici, on va donc bien établir des chiffres de productivité par per-

sonne. Performance management et Rapid Feedback est une problématique qui touche l'ensemble de l'entreprise et qui ne peut être liée à ce dossier.

Comme nous l'avons demandé au point « évaluation », nous exigeons la suppression de tous les points qui traitent de l'évaluation ou qui y font référence !

Commission paritaire du 17 décembre 2014 Déclaration de la CGSP par motion d'ordre

Dans le contexte socio-économique actuel et dans le cadre de l'accord gouvernemental y afférent du gouvernement Michel I, la CGSP Télécom Aviation a adhéré aux revendications interprofessionnelles communes ainsi qu'au calendrier d'actions des trois Organisations syndicales. Portant des revendications telles qu'une fiscalité plus juste, une redistribution de l'effort, un travail/une fin de carrière convenable et le respect du dialogue social, la CGSP Télécom Aviation a mené ces dernières semaines une action pacifique dans diverses régions. Nos membres et délégués ont également participé à la grève nationale du 15 décembre. Nous déplorons vivement que, le 15 décembre à Gand, on ait utilisé avec, selon nos informations, le concours du management, la violence organisée à l'encontre de nos délégués qui se trouvaient, comme ils l'avaient fait le 1^{er} décembre, dans un piquet non violent.

De plus, force nous a été de constater que, les jours de grève annoncés, plusieurs dirigeants ont, de manière répétitive et fréquente, transgressé la réglementation relative au travail à domicile. Le courriel du service du personnel en date du 16 décembre est arrivé trop tardivement et est trop évasif pour éviter d'autres abus.

Alors que le dialogue social est sous pression tant en Belgique qu'à Proxi-

mus, étant donné le recours à la violence en dépit de tous les accords et au vu de la communication qui a été faite par l'entreprise, la délégation de la CGSP Télécom exige un signal clair du Conseil d'Administration, de l'Administrateur délégué et du Comité de Direction dans sa totalité concernant les points suivants :

- Quelles actions va-t-on entreprendre suite à l'incident survenu à Gand le 15 décembre ?
- La CGSP Télécom ne se satisfait pas des déclarations qui ont été faites à ce jour par le management concerné ou par HR.
- Quelles politiques Belgacom SA entend-elle mettre en œuvre en matière de travail à domicile ?
- La CGSP Télécom a, par ailleurs, bien dû constater qu'en tant que partenaire structurel de l'organisation patronale VOKA, Proximus sponsorise également des congrès politiques. La CGSP s'étonne fortement de la présence massive d'une entreprise publique qu'est Proximus à ce genre de congrès politiques.
- Quelle est la posture du CA, de la CEO et du Comité de Direction par rapport à l'accord gouvernemental et aux déclarations du ministre compétent, plus particulièrement par rapport aux éléments qui concernent Belgacom SA ? (Saut d'index, norme

salariale, loi de 1991, actionnariat, Lukleaks, mesures en matière de pension, plafond rémunération CEO...)

La CGSP Télécom exige pour tous les travailleurs de Belgacom SA, des perspectives d'avenir claires, dans un cadre stable, dans le respect de la réglementation actuelle, avec des conditions de rémunération et de travail qui permettent un travail décent pour tous. Lors de l'approbation, dans cette Commission paritaire, du dossier « HR Cost Flat », la CGSP Télécom a très clairement déclaré qu'au-delà de ce dossier, il ne fallait plus demander d'autres efforts aux travailleurs en matière de coût salarial dans les prochaines années. Nous demandons quels sont les résultats 2014 de HR Cost Flat et quelles sont les perspectives pour 2015.

Vu que ces derniers mois, aucun signal clair n'est venu du Comité de Direction, de l'administrateur délégué ni du CA attestant que les travailleurs constituent le principal capital de l'entreprise et que les travailleurs ainsi que la concertation sociale sont pris au sérieux, la CGSP Télécom continuera, comme premier signal, à participer à la concertation sociale, qu'elle soutient vivement, mais n'approuvera aucun dossier HPO à partir du 17 décembre 2014 jusqu'à ce qu'elle ait eu une réponse concluante à ses questions.

À LIRE

**Une société sans impôts ?**

Alors que le « ras-le-bol » fiscal gronde, voici un ouvrage indispensable qui imagine ce que serait une société sans impôts et qui propose des solutions concrètes pour un impôt simplifié, juste et durable. Imaginons une société sans impôts et ce qu'il adviendrait de nos dépenses de santé, de sécurité ou bien d'éducation... Sait-on qu'un collégien revient à plus de 8 000 € par an à la société ? Qu'un simple coup de fil suivi d'une intervention des pompiers pour un malaise entraîne près de 1 000 € de frais. Ou encore qu'un accouchement est facturé 3 500 € à la Sécurité sociale. Les exemples pourraient être multipliés à l'infini dans tous les secteurs de notre vie quotidienne.

Vincent Drezet démontre que sans impôts, les besoins sociaux de tout un chacun et la vie en société seraient impossibles à satisfaire.

Vincent Drezet est un fiscaliste français et secrétaire général du syndicat national Solidaires Finances Publiques.

Vincent Drezet, *Une société sans impôts ?* Éd. Les Liens qui libèrent, Paris, novembre 2014, 144 pages, 12 €.

TRIBUNE

SOMMAIRE

Infos GÉNÉRALES

- 2 / Actualités – Dans nos régionales
- 3 / Édito • Bonne Année Charlie
- 4 / Dossier • Passons à TOUT AUTRE CHOSE
- 7 / Le mot qui pue • TINA
- 8 / IRB • Bruxelles exige plus qu'une paix sociale
- 9 / Droit de grève • Arrêt de la Cour de Cassation dans l'affaire Crown
- 10 / Union européenne • Conquêtes démocratiques et sociales radicalement remises en cause

Infos TÉLÉCOM AVIATION

- 11 / Édito • Parce que
- 12 / Commission paritaire Proximus du 17 décembre 2014
- 13 / Protocole de désaccord déposé à la CP Proximus du 17 décembre
- 15 / Commission paritaire du 17 décembre 2014 Déclaration de la CGSP par motion d'ordre
- 16 / À lire

www.cgspwallonne.be



Membre de l'Union des Éditeurs de la Presse Périodique

Mensuel de la Centrale générale des services publics (CGSP) de la FGTB Éditeur responsable : Gilbert Lieben - Place Fontaines, 9/11 - 1000 Bruxelles - tél. 02 508 58 11